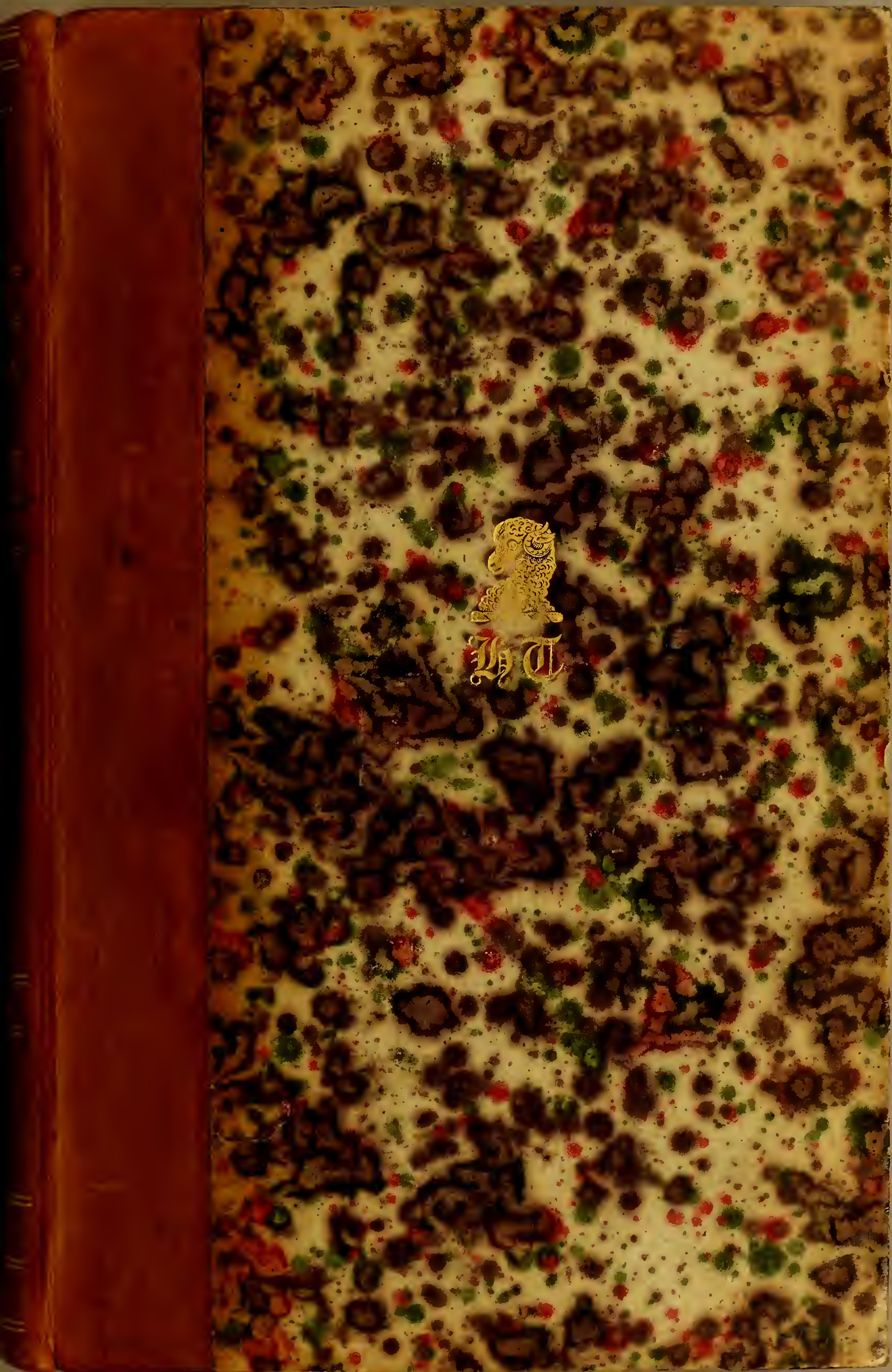

HT


GAUDEO.



rapports, d'en discuter les avantages ou les désavantages pour la France, de les peser en dernière analyse, de sanctionner enfin, de renoncer même à la donation de Saint-Domingue, si elle est onéreuse à la France, ou de la conserver, si elle est utile à ses intérêts, mais toujours aux conditions premières de la donation; de façon que si après le plus mûr examen, les charges pour la France sont plus fortes que les raisons d'utilité, l'Assemblée Nationale pourra prononcer l'abandon de Saint-Domingue, sans pouvoir cependant renverser la constitution propre & nécessaire à son existence, encore moins aliéner l'objet de la donation, parceque les habitans de Saint-Domingue, en se donnant à la France, n'ont pas pu, n'ont pas dû sacrifier leurs intérêts les plus chers au prix de la protection accordée; au contraire ils ont dû croire améliorer leur sort, & non le détériorer : c'est un principe du droit naturel adopté par l'Assemblée Nationale, & que réclameront auprès d'elle les Députés de Saint-Domingue, au nom de leurs Commettans dont l'amour pour la France, plutôt que leur intérêt, sera toujours le plus sûr garant de leur fidélité.

Les Députés de Saint-Domingue solliciteront de l'Assemblée Nationale, la décision de la question des Loix prohibitives, exercées par les Négocians des ports de mer, toujours préjudiciables à leurs subsistances, à l'amélioration du sort des Noirs si justement desirée, au progrès de leurs cultures dont elles empoisonnent le germe.

Ils demanderont, au nom de leurs commettans la liberté de tous les Nègres résidant en France, tant qu'ils y resteront.

Ils consentiront encore à l'abolition de la traite des Noirs, faite par les Négocians François, si c'est le vœu de l'Assemblée Nationale.

F I N.

76 75

14. — 12

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PARTIE FRANÇOISE DE SAINT-DOMINGUE AUX FRANÇOIS.

15. Paris 1790. —

Nous représentons les habitants d'une contrée lointaine, qui fait gloire d'être une portion de l'empire françois et de lui prodiguer les trésors des Antilles. Nous venons, à travers les mers, réclamer pour ces hommes industrieux la confirmation des loix qu'eux-mêmes ont consenties et qui doivent opérer leur bonheur. Au moment où nous touchons le rivage de notre mere patrie, quel doux et magnifique spectacle s'offre à nos regards! Est-ce là cette France que nous avons laissée en proie aux abus, à l'oppression et à l'intrigue? Aujourd'hui les loix sont en vigueur; vingt-quatre millions d'hommes

sont réintégrés dans leurs droits, et la plus belle des constitutions s'est élevée sur les ruines d'un gouvernement féodal et barbare.

O François, nation puissante et généreuse, nous rentrons dans votre sein, pénétrés d'amour et de respect; vous n'avez plus de vœux à former, puisque vous avez su vous rendre libres; et la terre entiere doit un tribut d'admiration à votre courage et à votre sagesse : Municipalités, districts, départements, institutions augustes, nous vous saluons. C'est à vous que le dépôt sacré de la liberté est confié, vous ses premieres et ses assidues sentinelles; et vous, l'avez constamment défendue dans des moments nouveaux et difficiles. Soutiens de la constitution, restaurateurs de l'ordre, véritables organes du peuple, conservez à jamais votre autorité légitime et bienfaisante, et continuez à faire jouir le royaume des fruits de votre surveillance!

Notre malheureuse contrée est bien loin de partager votre sort; le despotisme, que vous avez banni de votre sein, s'est réfugié dans notre isle, et y a transporté toutes ses chaînes. Nul pays ne sembloit moins fait

pour subir le joug, et nul n'a été plus accablé par la tyrannie. Ses premiers habitants françois furent des flibustiers. A peine ces hommes intrépides, dont les exploits passeront peut-être pour des fables, se furent changés en agriculteurs, et eurent consacré leurs bras au défrichement des terres qu'ils venoient de conquérir, que tous les genres d'oppression fondirent sur eux. Le tabac avoit été le premier objet de leurs soins; mais, bientôt persécutés par une compagnie exclusive et dévorante, ils ne tarderent pas à en abandonner la culture.

Chose étrange! la vexation cette fois produisit des effets salutaires : des cultures plus florissantes succéderent à celle du tabac; les cannes à sucre, l'indigo, le coton, les cafiers, couvrirent les plaines et les montagnes de Saint-Domingue, qui s'éleva à un haut degré de splendeur et devint la premiere colonie du monde. Mais combien son essor fut arrêté par les entraves de son régime politique, et quels étonnants travaux n'eussent pas été exécutés sous une administration plus prospere! Des gouverneurs, des intendants, des états-majors et des milices, nous

ont désolés pendant un siecle, et ces quatre fléaux réunis ne permettoient pas aux habitants de prolonger leur résidence : chacun fatiguoit son sol, en arrachoit précipitamment quelques produits, et, avec les débris de sa fortune, regagnoit les ports de la métropole, où il espéroit trouver une vie plus paisible.

La liste des attentats auxquels on s'est porté contre nous seroit longue ; on y verroit des administrateurs interrompre sans cesse le cours des loix les plus sacrées, exigeant une obéissance aveugle pour le moindre de leurs caprices, trafiquant des plus honteux privileges, pillant le trésor public et les fortunes particulieres. On y verroit un conseil supérieur enlevé avec scandale et indignement jetté à bord d'un mauvais navire, parcequ'il avoit défendu la cause du peuple. Alors nos magistrats étoient vertueux, et n'étoient pas les esclaves soldés et méprisables des ministres de la marine. On y verroit de prétendus conseils de guerre, exécrable et derniere invention du despotisme, précipitant nos concitoyens dans des prisons, les promenant de cachots en cachots, et leur faisant

subir une mort publique et ignominieuse. On y verroit un comte de la Luzerne, si peu digne de la réputation qu'il avoit usurpée, vendant des hommes libres et François au vil agent d'une puissance étrangere qui alloit à son tour les ensevelir dans les mines de l'Amérique méridionale.

Tout d'un coup la renommée est venue nous instruire de l'héroïque insurrection des François d'Europe. La chûte de la Bastille a retenti jusqu'au fond de nos cœurs, et nous avons répandu des larmes de joie en apprenant le triomphe de nos freres. Dès lors nous avons cherché à les imiter, en mettant à profit les grandes leçons qu'ils nous donnoient; nous nous sommes occupés des moyens de parvenir à une régénération dont nous avons tous besoin; mais dès les premiers pas, quelles difficultés ne nous ont pas été opposées! quels efforts n'ont point fait les partisans de l'ancien ordre des choses pour éteindre en nous ces desirs d'un meilleur sort, et cette flamme patriotique qui commençoit à se développer; on a employé les menaces et les promesses, la séduction et la force; on a publié une ordonnance qui

défendoit de s'assembler au-delà du nombre de cinq: mais toutes les entraves ont été brisées, parceque le temps n'étoit plus où l'on pouvoit priver les citoyens de leurs droits légitimes, et que nous avons su nous emparer des nôtres.

Trois assemblées parurent subitement dans les trois départements du nord de l'ouest et du sud, et délibérerent sur ce qu'il étoit important de statuer pour le salut commun. En ce moment Saint-Domingue étoit sur le penchant de l'abîme; les poisons d'une secte ennemie et impolitique s'introduisoient de toute part; et toutes les Antilles étoient sur le point d'être transformées en un théâtre d'horreur et de carnage. On convint que pour travailler efficacement au bien de tous, il falloit convoquer une assemblée générale.

Il est difficile à des planteurs d'abandonner pour long-temps leurs foyers, de perdre de vue des atteliers nombreux, de renoncer à la direction de leurs manufactures; cependant tous s'empressent de concourir à la formation de cette assemblée, et oubliant leurs intérêts privés, ils se montrent jaloux de prouver que le patriotisme n'étoit pas

une vertu qui leur fût inconnue, et de témoigner leur gratitude envers un pays qui leur avoit offert un beau ciel, un sol fertile, et tous les agréments d'une vie aisée.

Les députés des diverses paroisses se réunirent au mois d'avril; et l'assemblée ouvrit la carriere de ses travaux. La tâche qu'elle avoit à remplir étoit immense; mais elle la mesura d'un œil ferme, et se promit bien de ne pas tromper l'attente de ceux qui avoient mis en elle leur confiance. Le gouverneur et ses agens s'empresserent de la reconnoître, et parurent même vouloir la seconder dans ses projets: mais ce n'étoit là qu'une apparence perfide; secrètement ils dirigeoient tous leurs efforts contre elle, et cherchoient les moyens de la perdre: l'assemblée dédaigna leurs complots, et posa les bases de ses opérations en promulguant son décret du 28 mai dernier, qui sera un éternel monument de la pureté de ses intentions, qui a réuni les suffrages de toute la partie françoise de Saint-Domingue, et qui ne contient que les demandes les plus conformes à l'équité et à la saine politique.

Les municipalités étoient ardemment de-

sirées ; l'assemblée ne crût pas pouvoir retarder la dispensation de ces bienfaits qui devoient appaiser le reste de la fermentation. Les municipalités furent donc organisées conformément au décret des représentants de la nation, et sauf quelques modifications exigées par des convenances locales. C'est dans ces jours de félicité pour tous, et de désespoir pour lui seul, que le pouvoir exécutif fit éclater sa rage. Il a quitté l'attitude humble et rampante ; il a cherché à en imposer par le spectacle des armes ; il ne s'en est pas tenu à ces appareils menaçants et à l'aide des soldats ivres et parjures ; il a porté la désolation dans la ville qui a le malheur d'être son asile principal ; elle a été sa premiere victime.

Un des assassins (1) employés au massacre du Port-au-Prince témoignoit son regret que le sang eût trop peu coulé, et écrivoit cette phrase horrible : « malheureusement « le canon n'a pu se pointer assez haut » ;

(1) Le sieur de Cournoyer, lieutenant-colonel du régiment du Port-au-Prince.

un autre (2) vieilli dans les maximes des oppresseurs, marquoit à l'un de ses complices : « nous allons nous débarrasser de « toutes ces municipalités ; nous avons déja « commencé par le Port-au-Prince, et nous « irons ensuite de ville en ville. »

Ce premier forfait ne suffisoit pas ; une barriere redoutable subsistoit encore ; c'étoit l'assemblée générale ; le pouvoir exécutif tenta de la détruire : ce que l'autorité même du roi ne pouvoit exécuter valablement, un comte de Peynier, instrument honteux et servile des conspirateurs contre la régénération, osa l'entreprendre ; il publia une proclamation qui déclaroit l'assemblée dissoute, et prépara sa destruction par le fer et par le feu.

A l'instant les citoyens courent aux armes, et des extrémités de l'isle s'avancent au secours de leurs représentants. Quelle fut alors notre situation ? Le moyen de détruire nos tyrans étoit entre nos mains ; mais

---

(2) Le sieur Coustard, commandant en second de la partie de l'ouest.

il falloit répandre le sang des hommes, toujours si précieux, et sur-tout sous un climat qui abrege leur existence, et où leur population est déja trop peu nombreuse. En ce moment un saint enthousiasme nous a élevés au-dessus de nous-mêmes; nous nous sommes arrêtés à une résolution qui appartient peut-être au grand courage, et qui nous commandoit le plus pénible sacrifice; abandonnant tout d'un coup nos femmes, nos enfants, nos propriétés, nous nous sommes réunis sur le vaisseau le léopard, qui dans cette occasion mémorable a si bien mérité de la patrie, et nous sommes venus demander justice au sein de la nation même.

Un semblable dévouement ne sera pas perdu; nous nous croirions coupables de douter de notre cause, puisqu'elle est celle de la France entiere. En effet le voile est levé; les ministres, qui long-temps nous ont considérés comme leur patrimoine, ont été forcés de révéler notre importance; nul François aujourd'hui n'ignore que le sort de notre colonie est tellement lié à celui de la métropole, que la plaie qui nous seroit mortellement faite entraîneroit rapidement la ruine de cette derniere.

Les habitants de Saint-Domingue embrassent et font fleurir plus de trois cents lieues de côtes ; leurs denrées completent le chargement de plus de mille navires ; c'est par eux que s'entretient une marine formidable, d'opulentes cités leur doivent ou leur agrandissement ou leur existence ; ils excitent les arts et l'agriculture ; leurs productions font pencher la balance dans les marchés de l'Europe, et fournissent enfin à plusieurs millions de François leur nourriture journaliere.

Voilà le pays pour lequel nous réclamons la part de félicité qu'il a lieu de se promettre. Il est las de souffrir sans qu'aucuns adoucissements soient apportés à ses maux. Il renoncera à la richesse pour se procurer des biens plus désirables ; et il a juré aux oppresseurs une guerre éternelle. Sans doute nos compatriotes du continent nous soutiendront dans notre essor vers la régénération ; ils mêleront leurs voix à la nôtre, et nous couvriront du bouclier impénétrable qui les protege contre la tyranie. Ils ne laisseront pas sous le joug des milliers de François qui bravent le feu de la zone tor-

ride, et qui ont déja tant à souffrir de leur éloignement de la mere patrie.

Nous ne parlons pas de nous-mêmes, nous avons déja oublié nos injures personnelles, et nous ne sommes occupés que de ceux que nous représentons. Qu'ils soient heureux, et nous aurons le prix de nos peines!

Ils esperent que le monarque qui a tout fait pour le salut de l'empire, ne refusera pas de les délivrer d'un comte de la Luzerne, qui a trop recherché et trop mérité leur haine; que leur pays ne sera pas longtemps souillé par la présence des agents du pouvoir exécutif, qui ont rempli leurs villes de meurtres, et que ces ennemis publics seront livrés aux loix vengeresses.

Ils esperent que leurs municipalités et les assemblées de départements, les colonnes du temple de la liberté, pourront enfin s'élever et s'affermir sans obstacle; que le gouverneur sera dépouillé de son autorité despotique; et qu'il leur sera loisible de congédier un intendant qui délapide leurs finances.

Ils esperent qu'ils seront dispensés de payer et de nourrir des états-majors hau-

tains et superflus ; de payer et de nourrir des régiments assassins, qui ne savent obéir qu'à des ordres atroces ; de payer et de nourrir des juges prévaricateurs et avides.

Ils esperent qu'on leur accordera la faculté de posséder dans leur sein des gardes nationales soldées, uniquement subordonnées aux jurisdictions municipales, et chargées d'entretenir la tranquillité et le bon ordre.

Ils esperent que leurs vicieuses milices seront totalement réformées, que le nom même en sera anéanti, comme rappellant un souvenir funeste ; qu'à leur place des gardes patriotes se dévoueront au maintien de la prospérité publique, n'ambitionnant que la seule gloire d'être utiles, et sans que jamais de vains honneurs puissent les séduire.

Ils esperent que des forces maritimes, seul boulevard de leurs rivages, les mettront à l'abri de toute invasion étrangere ; si toutefois il est une nation qui ose attaquer les possessions de la France, lorsque les François pourront déployer toutes leurs forces et manifester leur toute-puissance.

Ah! sur-tout ils esperent qu'ils jouiront du droit de faire leurs loix intérieures et domestiques, que l'on appercevra la nécessité de ne pas leur disputer ce premier article de la constitution qu'ils sollicitent, et sans lequel tout le reste est pour eux inutile et dérisoire. On sentira que leurs législateurs doivent exister au milieu d'eux, connoître leur sol, leurs besoins, leurs habitudes, et que toute loi qui n'est pas née dans leur isle, qu'ils n'ont pas délibérée et consentie, ne sauroit y obtenir une juste obéissance.

Tels sont les vœux des habitants de Saint-Domingue. C'est lorsque ces vœux auront été accomplis, que leur isle superbe brillera de tout son éclat: la culture y recevra des accroissements immenses; les hommes laborieux de la métropole pourront y accourir en foule, ils recevront un accueil fraternel et aideront à féconder une terre qui paiera leurs travaux avec usure, et sur laquelle ne se leveront plus que des jours calmes et paisibles. La mer sera étonnée du nombre des vaisseaux qui emporteront les produits de l'industrie coloniale : malgré l'intervalle qui les sépare, d'indissolubles

liens uniront la France et les Antilles, et les siecles ne pourront pas rompre un pacte fondé sur l'utilité, la justice et la reconnoissance.

Les membres de l'assemblée générale de la partie françoise de Saint-Domingue.

Signés, DAUGY, président,

DE BOURCEL, vice-président,

LE RAY DE LA CLARTAIS,
VENAULT DE CHARMILLY,
DAUBONNEAU,
DENIX,
} *secrétaires*.

A bord du Léopard, en rade de Brest, le 13 Septembre 1790.

De l'imprimerie de DIDOT FILS AINÉ, rue Pavée.

LETTRE
AUX
PHILANTROPES,

Sur les malheurs, les droits et les réclamations des Gens de couleur de Saint-Domingue, et des autres îles françoises de l'Amérique ;

PAR M. GRÉGOIRE,

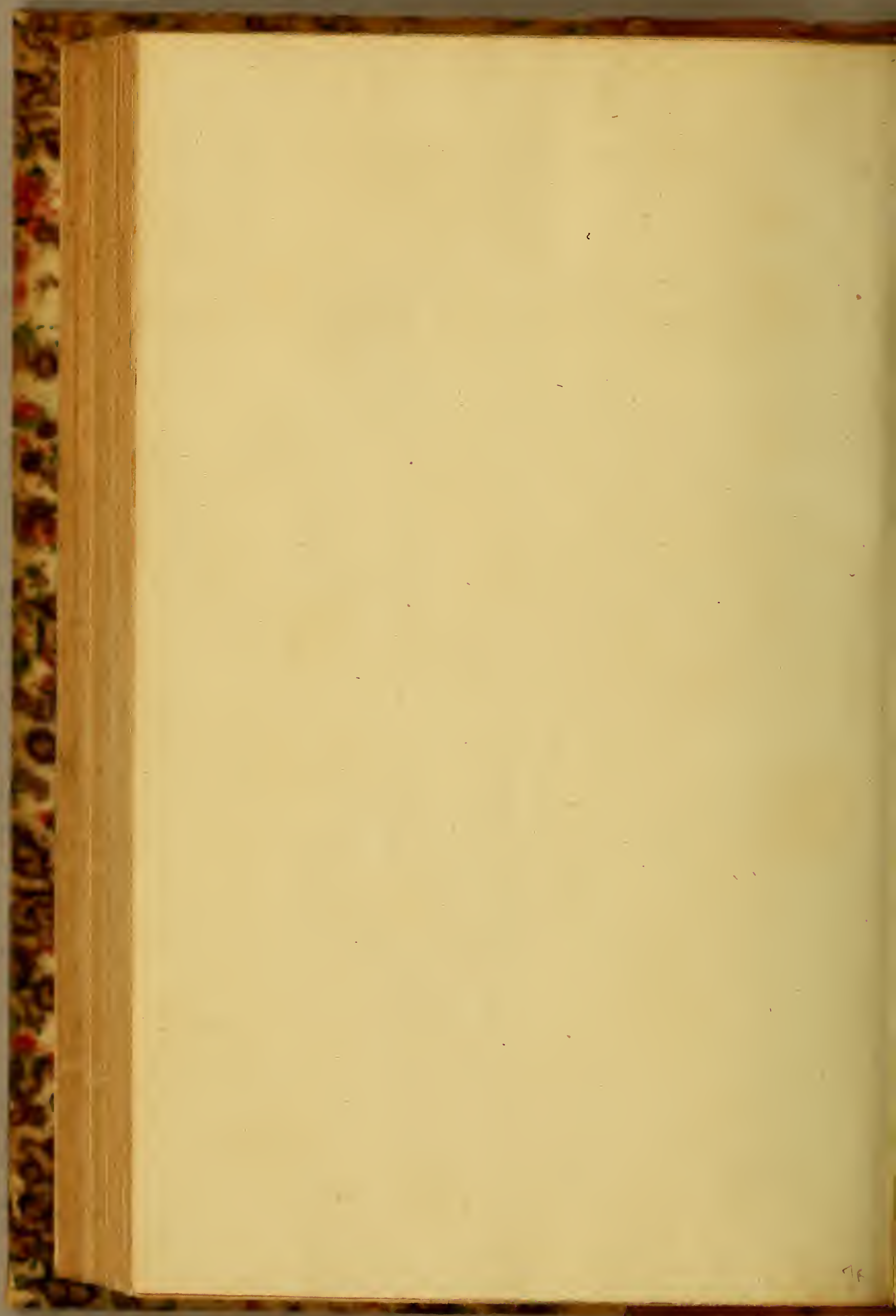
Curé d'Embermènil, Député du Département de la Meurthe.

A PARIS,

Chez { BELIN, libraire, rue Saint-Jacques, près St. Yves ; DESENNE, libraire, au Palais-Royal ; BAILLY, libraire, rue St-Honoré, barrière des Sergens ; }

Et au Bureau du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien.

OCTOBRE 1790.








HT